

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 07/05/2025 CMC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Conservatoire artistique de la Polynésie française
2	LIBELLE DU POSTE : Professeur d'instruments (musique traditionnelle)
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP. : S/CHAP.VENT : CODE POSTE : 0312040
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete - Tipaerui
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne la pratique musicale tout en développant la curiosité, la sensibilité, l'esprit critique et l'engagement artistique des élèves, stagiaires ou étudiants. Il développe le sens et le goût de la pratique musicale. Il éveille la curiosité artistique. Il favorise un environnement propice à l'apprentissage. Il applique des méthodes pédagogiques pertinents et les ajuste en fonction des élèves. Il promeut la discipline, avec la participation des élèves, lors des événements organisés par l'établissement.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Coordinateur de la section arts traditionnels
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : 1 salle de cours, matériel pédagogique (instrument).
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Grande autonomie dans la conduite des activités d'enseignement ; - Relations permanentes avec les élèves et les parents ; - Déplacements possibles en fonction des lieux d'activités (écoles, salles de spectacle, centres culturels etc.) ; - Horaires de travail organisés en fonction de la disponibilité des élèves ; - Respect de la déontologie de l'enseignement et sens du service public.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>Enseigner la pratique instrumentale à des élèves ou stagiaires :</u> - Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument) dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe ; - Déterminer le champ des compétences à acquérir en lien avec le projet d'établissement ; - Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation ; - Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité ; - Conseiller, accompagner, évaluer les élèves ; - Encourager l'épanouissement d'une expression artistique personnelle ; - Conseiller, accompagner les élèves dans leur évolution artistique. <u>Préparer et adapter des supports pédagogiques :</u> - Préparer et utiliser des supports pédagogiques pertinents et adaptés ; - Proposer des activités pédagogiques qui permettent une progression de l'élève. <u>Participer à l'orientation et à la sélection des élèves :</u> - Accueillir, informer, orienter les élèves dans leur choix ; - Organiser les examens d'entrée ; - Participer à la rédaction des sujets d'examen. <u>Evaluer les élèves :</u> - Elaborer et appliquer les modalités d'évaluation et de progression des élèves (indicateurs) ;

	- Participer à l'organisation des jurys d'examen ; - Analyser les résultats des évaluations et adapter la méthode ou les programmes pédagogiques. <u>Participer à des événements pédagogiques, culturels et artistiques :</u> - Participer à la réalisation du calendrier événementiel de l'établissement ; - Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques : spectacles, expositions, rencontres etc... ; - Mobiliser les ressources humaines nécessaires à l'organisation d'événements.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <u>Participer à des événements pédagogiques, culturels et artistiques :</u> - Peut être amené à coordonner le département à cordes ; - Participer à des interventions artistiques et techniques en dehors de l'établissement (<i>concerts, classes de maîtres, animations, journées portes ouvertes, stages de vacances etc.</i>) ; - Participer aux orchestres ; - Mettre en œuvre les ensembles dans la discipline enseignée ; - Etre disposé à enseigner la discipline de formation musicale. <u>Assurer la veille technique et artistique :</u> - Evaluer et perfectionner sa pratique pédagogique et artistique ; - Faire évoluer ses qualités d'exécution technique et artistique.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Assistant d'éducation artistique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etudes traditionnelles

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<u>En matière d'enseignement :</u> - Maîtrise de la discipline instrumentale enseignée ; - Maîtrise des techniques d'animation et de communication ; - Maîtrise de la théorie et la pratique des langages artistiques ; - Maîtrise des techniques artistiques : outils, instruments, logiciels ; - Capacité à élaborer et proposer un projet pédagogique ; - Culture générale sur les pratiques enseignées ; - Connaissance en Histoire, philosophie et sociologie de l'art ; - Connaissance de la technique d'analyse des œuvres ; - Large répertoire de compositeurs et d'interprètes ; - Maîtrise des gestes et postures ; - Aptitude à animer et réguler un groupe ; - Pratique d'une des langues polynésiennes. <u>En matière d'orientation et de sélection des candidats :</u> - Connaissance des techniques d'accueil de base ; - Capacité à organiser et mettre en œuvre les procédures : <i>sujets d'examen, jurys...</i> ; - Maîtrise des programmes et cursus d'enseignement ; - Capacité à appliquer les méthodes de sélection des élèves. <u>En matière de préparation et d'adaptation des supports pédagogiques :</u> - Connaissances en ingénierie pédagogique (<i>concevoir, réaliser et adapter des dispositifs d'enseignement, des formations, ou des cours</i>) ; - Maîtrise des techniques, méthodes et outils pédagogiques ; - Capacité à utiliser les techniques et outils de reproduction ; - Connaissance du référentiel de certification et de diplôme. <u>En matière d'évaluation :</u> - Connaissance des méthodes et les techniques d'évaluation d'un élève ; - Mise en œuvre les outils d'évaluation des activités ; - Connaissances sur la gestion des compétences. <u>En matière d'événements pédagogiques, culturels et artistiques :</u> - Capacité à planifier des événements ; - Technique de conduite de projet ; - Connaissances sur tous les métiers du spectacle et de la culture. <u>En matière de technique et de veille artistique :</u> - Connaissance du cadre et les conditions statutaires des prestations artistiques ;			
				X
				X
			X	
				X
				X
			X	
			X	
			X	
		X		
			X	
			X	
			X	
				X
		X		
				X
			X	
			X	
			X	
			X	
		X		
		X		

	- Mise en valeur des réseaux professionnels d'information, de création et de diffusion artistique ;		X	
	- Notions en langues étrangères (anglais, espagnol...).	X		
	<u>En matière administrative :</u>			
	- Sens du service public ;			X
	- Connaissance de l'organisation et les règles de fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique ;		X	
	- Participation à la vie de l'établissement et aux réunions (pédagogiques, de direction, de coordination) ;			X
	- Capacité à assurer les tâches administratives liées aux activités d'enseignement :		X	
	✓ Tenue des cahiers de présence,			
	✓ Établissement des listes d'examens et des relevés de notes,			
	✓ Contrôle des cartes d'inscription,			
	✓ Mise à jour des plannings de cours, communication périodique de ces documents à l'administration.			
	- Aptitude à assurer la communication avec les parents sur la scolarité de l'élève ;			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Fonction similaire dans un conservatoire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans.
----	---

Le Directeur

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :